

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE SOUK-AHRAS

N.I.F : 09974105020099500000

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMLES N° 15/2024

L'Office de Promotion et de la Gestion Immobilière de Souk-Ahras dont le siège social est au Lotissement Béhidji Mansour à Souk-Ahras lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°15/2024 pour:

- **La réalisation du reste à réaliser du Lot n°01 : la réalisation en tous corps d'état des 60/100/500 logements publics locatifs de type F3+ VRD des 100 Logements à SEDRATA programme au titre de l'année 2024:**

Localité	Nbre de logts	N° Lots	Désignations	Type
SEDRATA	60	01	Réalisation en TCE de 60 logements + VRD des 100 logements	02 Blocs Angles de 15 Logts + 01 Bloc Barre de 20 Logts en R+4

Les entreprises disposant d'un **certificat de qualification et de classification professionnelle de la catégorie Deux (02) ou plus activité principale ou secondaire Bâtiment** Et ayant proposés un délai d'exécution qui ne dépasse pas Douze (12) mois.

Et doit s'engager de participer à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle, notamment dans les domaines liés aux aspects administratifs, juridique, financiers, techniques et environnementaux (lettre d'engagement selon modèle joint) conformément aux articles 63 et 64 de la loi 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de la Gestion Immobilière de Souk-Ahras Adresse : lotissement Béhidji Mansour à Souk-Ahras, contre paiement des frais de reproduction fixés à 5.000,00 DA HT non remboursables, et présenter leurs offres.

Les soumissionnaires peuvent être un ou plusieurs personne(s) physique (s) ou morale(s) s'engageant au titre du marché soit individuellement, soit dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises qui doivent se présenter sous forme d'un groupement d'entreprises solidaires

Les offres, accompagnées des pièces et documents en cours de validité tels qu'exigés à l'article 13 du cahier des charges, Ces offres devront être présentées dans Trois (03) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant « le dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A

**MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET
DE LA GESTION IMMOBILIERE DE SOUK AHRAS**

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°15/2024

**Pour La réalisation du reste à réaliser du Lot n°01 : la réalisation en tous corps d'état des 60/100/500 LPL de type
F3+ VRD des 100 Logements à SEDRATA programme au titre de l'année 2024.**

La date de dépôt des offres est fixée au **15^{ème} jour de 08H00 à 11H00** précises à compter de la première publication de cet avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à **11h00** au siège de l'O.P.G.I, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, aux mêmes horaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours augmenté de la durée de préparation des offres, à partir de la date de dépôt des offres.